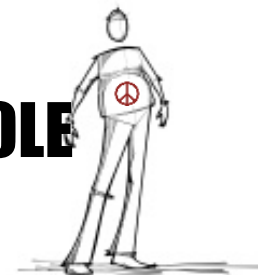




PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE



DATE D'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : Lundi 13 décembre 2021

NOM DE L'ÉCOLE : St-Luc	ÉCOLE : <input checked="" type="checkbox"/> PRIMAIRE <input type="checkbox"/> SECONDAIRE	DATE : 13 décembre 2021	NOMBRE D'ÉLÈVES :		NOM DE LA DIRECTION : Carine Garon
			157		
			FILLES :	GARÇONS :	PERSONNE CHARGÉE DE COORDONNER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :
			71	86	Carine Garon

OBJECTIF :

Ce plan s'inscrit dans la poursuite des objectifs de la Convention de gestion et de réussite éducative, plus précisément à l'atteinte du but 4 de la Convention de partenariat : l'amélioration d'un environnement sain et sécuritaire dans les établissements. Il s'inspire également des valeurs du Projet éducatif de l'école.

NOM DES PERSONNES FAISANT PARTIE DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :

Personnel de l'école et la direction

NOTRE SITUATION

NOS FORCES :

- Implication et engagement du personnel
- Collaboration et implication des professionnels
- Collaboration et implication des parents et du milieu
- Empathie des élèves envers les autres
- Sentiment d'écoute des élèves ; ils peuvent parler à un adulte s'ils en ressentent le besoin
- Climat dynamique, harmonieux et collaboratif de l'école
- Valeur centrale de notre code de vie : le pardon et le geste de réparation
- Notre projet particulier et inclusif, Santé globale, qui permet aux élèves de vivre des activités à saveur de coopération et de vivre-ensemble

NOS PRIORITÉS D'ACTION :

- Améliorer les résultats du sondage concernant l'intimidation et la violence
 - 19,6% des élèves interrogés ne se sentent pas ou parfois en sécurité
 - 1,9% des élèves interrogés subissent de la violence physique régulièrement
 - 3,9% des élèves interrogés subissent de la violence verbale régulièrement
 - 6% des élèves interrogés subissent de la violence sociale régulièrement
 - 1,9% des élèves interrogés subissent de la violence électronique régulièrement
 - 3,9% des élèves interrogés subissent de l'intimidation régulièrement
- Diminuer les comportements de violence et d'intimidation sur la cour de récréation
- Surveillance du midi active et efficace
- Outiller les élèves face aux situations d'intimidation et de violence (briser le silence)
- Augmenter la dénonciation des situations de violence et d'intimidation auprès des adultes
- Proposer des activités au cours desquelles les élèves peuvent développer leur compétence à communiquer et à collaborer
- Compréhension commune du code de vie.

	<ul style="list-style-type: none">• Application cohérente et rigoureuse du code de vie par tous les intervenants.• Informer et accompagner le personnel pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école
--	---

<ul style="list-style-type: none">• Passation du questionnaire sur l'intimidation et la violence (4^e à 6^e année) en décembre et en mai afin de dégager un portrait de notre école• Application systématique du « geste de réparation » lors des manquements au code de vie• Faire en sorte que le climat de l'école soit l'affaire de tous en discutant formellement et informellement des différents problèmes survenus. Intervenir promptement afin d'éviter que les conflits mineurs deviennent majeurs• Développer concrètement des compétences à travailler en équipe et à communiquer à travers :<ul style="list-style-type: none">- notre programme quotidien de sport et de plein air (santé globale)- des activités du midi animées par le service de garde- des activités du midi animées par notre éducateur physique	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les élèves à risque (intimidateurs et intimidés)• Assurer un suivi des dénonciations auprès des élèves• Former et accompagner le personnel de surveillance (importance de leur rôle, encadrement et surveillance active, organisation des jeux et supervision)• Promouvoir les bonnes habiletés sociales auprès des élèves• Mise en place de conseils de coopération dans certaines classes (adapté pour les petits)• Système d'entraide à travers un jumelage des différents groupes (grands vs petits)• L'interdiction des appareils électroniques
---	--

VOICI LES MOYENS QUE NOUS PRENONS POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE AVEC LES PARENTS :

<ul style="list-style-type: none">• Transmettre la synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école• Diffuser et faire connaître le code de vie de l'école• Transmettre aux parents des documents en lien avec la violence et l'intimidation (code de vie et protocole pour contrer la violence et l'intimidation)• Communiquer régulièrement avec les parents et offrir un soutien au besoin• Ouverture à faire participer les parents à la vie de l'école.• Rendre disponible la fiche de signalement pour les parents• Rendre disponible l'aide-mémoire pour différencier les cas d'intimidation des cas de conflit• Rendre disponible l'aide-mémoire pour les parents d'élèves victimes, témoins ou intimidateur• Rendre disponible le protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence

Présenté aux membres du conseil d'établissement de l'école St-Luc le 13 décembre 2021.